

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 16</p> <p>Quorum atteint</p> <p><u>date de convocation :</u> 21 juin 2024</p> <p><u>date d'affichage :</u> 21 juin 2024</p>	<p>L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le 27 du mois de juin à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : BARRIER Marie-Agnès, BESSON Isabelle, BRET Vincent , CHARVAT Patrick, DUC Bernard , DUC Gwendoline, GAUDENECHÉ Patrice, MARION Isabelle , MARY Claude, PAQUIEN Lionel, ROLIN Jérôme , SAUREL Nelly</p> <p>Absents excusés : JANTON Joëlle (a donné pouvoir à DUC Bernard), POUGET-MATHIEU Régine (a donné pouvoir à VASSY Jean-Louis), RONGY Marie-Madeleine (a donné pouvoir à BESSON Isabelle), CLET Benjamin, RODRIGUEZ Richard.</p> <p>Absents : CARRERE Alexandra</p> <p>Secrétaire de séance : CHARVAT Patrick</p>

DÉLIB. N° 041-2024_ OBJET : SUBVENTION VERSÉE A L'ASSOCIATION LA BANDE A PAULO

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de Antonin BERARD, Luca GRILLO et Maxence GUILLOT, de l'association à but caritatif La Bande à Paulo, dont le siège social est sur la commune de Saint-Clair-sur-Galaure et dont le but est de distribuer des produits de soins et d'éducation dans les pays défavorisés de l'est de l'Europe, à travers l'évènement Europ Raid. Antonin BERARD est étudiant en alternance en mécanique automobile et habite à Montrigaud, Valherbasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de verser à l'Association à but caritatif La Bande à Paulo la subvention suivante : **200,00 €**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	13
Contre	2 (DUC Bernard , JANTON Joelle)
Abstention	1 (Vincent BRET)

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 27 juin 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

